

L'an deux mille vingt-et-un et le sept juin à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absent excusé : SERRES Frédéric

Le compte-rendu de la réunion du 16 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1. Communauté des Communes Chalosse Tursan (C.C.C.T.)

- Développement économique. Vente d'un lot à la zone d'activités du Bourdet à Geaune pour la société SLT Fermetures. Seuls 2 lots restant à commercialiser, la commission communautaire « développement économique et finances » a proposé de garder le classement en zone « 1AUX » (zone à urbaniser dédiée aux futures zones d'activités) pour la parcelle d'1 ha contiguë à ladite zone. La communauté de communes pourrait ainsi se constituer une réserve foncière à moyen terme.
- Le 8 juillet seront présentés au conseil communautaire :
 - o le diagnostic du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial,
 - o le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi : après les dernières remarques à venir des communes, il sera entériné en fin d'année.

2. S.I.V.U.

- Du mouvement à l'école des Arènes. Mesdames DAUGREILH-MOUNET et CAPDEROU s'en vont, la nouvelle directrice sera Madame ARTAUD-BARRAQUÉ Marie-Laure.
- Formation PSC1 (premiers secours) à envisager pour la plupart des agents du SIVU et, éventuellement, de la commune.

II - PERSONNEL

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose de renouveler la convention d'adhésion au Service Social. Ce service permet aux agents de rencontrer un travailleur social en toute confidentialité ; il est entièrement gratuit pour les collectivités. La commune de Geaune a adhéré en 2008 et a toujours renouvelé. Mr le Maire propose au conseil de l'autoriser à signer cette nouvelle convention qui concerne les années 2021 à 2024. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

III - OPÉRATION DOMANIALE

Après la cession à titre gratuit par Mr SAUGUET Patrick de la parcelle AB 670 par acte notarié du 24 juin 2021, s'agissant d'une bande de terrain longeant l'allée du vert Galant, Mr le Maire propose au conseil municipal de la transférer du domaine privé de la commune vers le domaine public car celle-ci est déjà sur l'emprise de la voie concernée. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

IV - PISCINE

Comme prévu, la piscine a rouvert le 1^{er} juillet. Ce sont 3 agents du SIVU des écoles du Tursan qui assurent la surveillance, l'accueil et le ménage.

Monsieur le Maire tient à remercier Pierre FLOUS, maire-adjoint, pour son investissement très important qui a permis cette réouverture.

V - TOUR DES COMMISSIONS

1. Travaux.

- Eglise. Par un courrier du 7 juillet, la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous informe qu'elle a bien reçu la demande de subvention pour la tranche optionnelle et autorise la commune à démarrer ladite tranche.
- Entrée de bourg, route de Samadet. Phase test pour la simple écluse en septembre.
- Réseaux assainissement et eau potable. Des travaux vont débuter en septembre, rue Jean Moulin et Allée du Vert Galant. Dès lors, il faudra commencer à réfléchir à l'aménagement final.

2. Développement durable.

La journée citoyenne du 4 juillet a été annulée à cause du temps incertain. A reporter en septembre.

3. Communication.

- Suite à la réunion de la commission du 23 juin, il est proposé au conseil municipal d'embaucher un service civique pour, entre autres, nous aider à réaliser un livret d'accueil. Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette proposition.
- Relayer l'info de la Poste sur l'Espace France Services de Geaune via nos canaux : site, Facebook, bulletin,...
- A noter la belle place faite à Geaune en Tursan dans le supplément « Sud-Ouest - l'été ».

4. Liste électorale.

Au vu du dernier scrutin, il va falloir réaliser une mise à jour.

5. Demandes de l'Accueil de Loisirs sans hébergement. La directrice a sollicité Mr le Maire pour avoir l'autorisation d'utiliser le minibus communal ainsi que les divers équipements présents sur la commune (salles, terrains, piscine,...) pour permettre aux enfants d'avoir des activités diversifiées. Le conseil municipal accepte à l'unanimité sous réserve de la signature d'une convention.

6. Résidence de création théâtrale. Dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Départemental des Landes, la Compagnie « le bénéfice du doute » (LBDD) basée à Arthez-d'Armagnac souhaite réaliser une création théâtrale à la salle des fêtes de Geaune du 18 au 22 octobre 2021. Les divers frais (location de salle, repas,...) seront pris en charge par le Département. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

VI - DIVERS

1. Inauguration du skate-park : samedi 10 juillet.

2. TIG. La commune de Geaune ayant accueilli des TIG (travaux d'intérêt général) une enquête auprès des tuteurs est à venir.

3. Mise à l'honneur de responsables. Mercredi 21 juillet à 18h00, aura lieu une cérémonie pour saluer et remercier 3 responsables qui quittent la bastide : Madame BONHOURE, Principale du Collège, Monsieur RAULT, Directeur de l'EHPAD

et Monsieur l'Abbé DELORD.

4. « Challenge mairie rose ». La Ligue contre le cancer et le Centre Régional de coordination des dépistages des cancers de Nouvelle Aquitaine organisent ce challenge pendant le mois d'octobre Rose de 2021. Cette opération qui consiste à mettre à l'honneur la couleur rose en exposant des parapluies qui seront achetés au profit de cette noble cause, a l'assentiment du conseil municipal qui souhaite y participer en fédérant bien sûr le plus grand nombre d'habitants, de commerçants,...

VII - BILAN DE LA 1^{ère} ANNÉE DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Avant de passer la parole à chaque conseiller municipal, Monsieur le Maire exprime sa totale satisfaction sur l'année écoulée : participation et implication des élus, débats riches et ouverts, ... et cela malgré un contexte peu favorable. Il espère que, dès la rentrée, la situation sera plus sereine car de nombreux projets attendent l'équipe municipale et la population. Le tour de table montre également un satisfecit général, qui n'est pas démenti autour de la table.

La séance est levée à 20h30.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric Excusé

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe

LOCHE Benoît

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie